

Des comités d'entreprises pour tous les salariés

Les comités d'entreprises sont aujourd'hui confrontés à de réelles difficultés, à la réduction ou à l'insuffisance de leurs moyens, conséquences notamment de politiques salariales régressives, mais aussi d'une volonté patronale d'en affaiblir leur rôle. En même temps, ils sont, pour les mêmes raisons, de plus en plus sollicités pour faire face aux besoins grandissants des salariés. Ils doivent par ailleurs développer leur rôle d'expertise et de contestation de nombreux choix de gestion des directions d'entreprises.

Il y aurait beaucoup à faire pour conforter les comités d'entreprises, en leur donnant plus de moyens et plus de droits pour qu'ils développent leurs politiques solidaires et leurs actions.

La CGT revendique notamment pour les CE :

- ➔ des droits et moyens renforcés concernant les choix des entreprises et le contrôle des aides publiques,
- ➔ l'instauration d'un droit suspensif des licenciements,
- ➔ la création de comités interentreprises,

d'autant plus que la moitié des salariés de notre pays exercent leur activité professionnelle dans des entreprises dépourvues d'instances représentatives du personnel. Cela a pour conséquence d'exclure de l'accès aux droits fondamentaux comme les vacances, la culture, le sport, plus de la moitié du monde du travail mais aussi de moyens d'informations sur les questions économiques et professionnelles.

Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur le sens de la multiplication d'articles de presse qui visent à entretenir un climat de suspicion généralisée.

Plusieurs grands comités d'entreprises du secteur public et du secteur privé, notamment ceux gérés par des élus CGT, se trouvent dans la période confrontés à des campagnes remettant en cause de leur gestion. Leurs besoins de financement, leurs choix de gestion, leur intervention dans le débat public comme dans l'énergie et le transport ferroviaire, tout est prétexte à dénigrement. Les contrôles légitimes auxquels ils sont soumis sont mis en avant pour discréditer leurs responsables. La simultanéité de ces campagnes démontre une offensive visant les élus des comités d'entreprises sur un thème récurrent : celui de la malhonnêteté et de l'incompétence !

C'est inacceptable !

La gestion des Comités d'entreprises se conduit prioritairement à partir de critères sociaux et de solidarité. Les dirigeants de CE sont des élus, ils ont des comptes à rendre aux salariés qui les élisent.

La gestion des Comités d'entreprises doit s'examiner d'abord au regard de la mise en œuvre des programmes et des choix, entérinés par le vote des salariés.

Les Comités d'entreprises, et notamment les plus grands d'entre eux, sont une pièce maîtresse du système social. Ils

ont marqué positivement le paysage dans de nombreux domaines comme ceux de la prévoyance et de la santé, de la formation, du tourisme social de la culture. Ils sont des outils aux mains des salariés pour intervenir sur les gestions des entreprises, et contrer la loi du profit

Les Comités d'entreprises, dans leur immense majorité, peuvent être fiers de leur bilan. Les élus qui s'investissent avec énergie dans leur responsabilité méritent d'être valorisés plutôt qu'accusés ou montrés du doigt.

La CGT a pour ambition de défendre et d'élargir l'action des Comités d'entreprises, d'améliorer la réponse aux besoins des salariés, notamment des plus jeunes et des plus précaires, d'étendre à tous les salariés, y compris ceux des petites entreprises, le droit au comité d'entreprise. Ceci justifie des moyens humains et matériels supplémentaires. Alors que tout démontre que patronat et gouvernement veulent remettre en cause les prérogatives des CE tout en diminuant les subventions allouées aux activités sociales et culturelles. Plusieurs exemples démontrent qu'au nom de la compétitivité, des plans de réduction de coûts imposés par les directions d'entreprise, intègrent des baisses des subventions des CE avec un chantage à l'emploi à la clé.

Les comités d'entreprises doivent pouvoir participer d'une politique permettant notamment aux plus fragiles et défavorisés des salariés d'accéder à ces activités sociales et culturelles. Ceci est d'autant plus important dans un contexte marqué par la baisse des valeurs de solidarité et par une répartition des richesses notamment dans les entreprises du secteur privé toujours plus orientée vers la rémunération des actionnaires au détriment des salariés.

Nous sommes donc prêts, en cette période de luttes et de fortes contestations sociales, à relever les défis et à nous opposer à des remises en cause motivées par de nouvelles économies dans les budgets sociaux ou à une réorientation des activités des CE vers des assurances ou du tourisme à finalité uniquement marchande.

La CGT entend mener le débat avec les salariés, à partir de ses valeurs et de ses objectifs revendicatifs. Elle réaffirme le rôle économique comme l'utilité sociale des comités d'entreprise financés par une part des richesses créées par les salariés eux même et est disponible pour tout débat contradictoire.

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 48 18 80 00

Montreuil, 13 avril 2011 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr